

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune: Viarmes

Autres communes:

R500

Appellation : Fontaine aux moines et son réseau

Monument(s)

Appellation : Fontaine aux moines et son réseau

Protection: protection mixte

Arrêté: inscription le 07/11/2003

Étendue de la protection : Deux regards appartenants au réseau d'adduction d'eau (cad. Al 382): inscription par arrêté du 7 novembre 2003

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune: Viarmes

Autres communes:

R500

Appellation : Fontaine aux moines et son réseau

Monument(s)

Appellation : Fontaine aux moines et son réseau

Protection: protection mixte

Arrêté: classement le 07/11/2003

Étendue de la protection : - la pierrée, le bassin de captage et les galeries de captage de la source, - la fontaine aux Moines et son enclos, - la canalisation en pierre entre la fontaine aux Moines et le premier regard, - le premier regard.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.